



La Pouponnière et l'Abri



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Imaginer l'avenir et assurer la pérennité



Après une année 2023 bien occupée par les activités et manifestations du 100^e anniversaire de notre Institution, le Conseil de Fondation s'est mis à pied d'œuvre pour imaginer l'avenir de La Pouponnière et l'Abri et lui assurer la pérennité qu'elle mérite. Cette 101^e année n'a donc pas été sans défis.

Les demandes envers nos services augmentent et nous devons continuer à nous adapter pour répondre au mieux à cette réalité.

De nombreuses séances de Conseil de Fondation et de Bureau ont été tenues tout au long de l'année pour accompagner des projets d'envergure.

Une évaluation de la gouvernance de la Fondation a été demandée afin d'assurer la continuité d'un fonctionnement optimal, et ce, quels que soient les événements que la Fondation pourrait rencontrer. Cela fut également l'occasion d'évaluer les risques inhérents à l'organisation actuelle.

Cet audit a été accompagné également par l'expertise du Comité de direction et nous a permis de statuer sur la création à la fois d'un poste de Directeur général adjoint, pour garantir la continuité de l'activité de la Fondation, et de Directeur administratif du Secteur accueil de jour afin de renforcer la coordination de ce dernier.

Nous avons nommé Mme Bohnet à cette double fonction, car elle dispose des compétences requises, ainsi que d'une connaissance avérée du domaine de la petite enfance et de notre Fondation. Ce fut également l'occasion de clarifier la fonction de Mme Rosenthal dorénavant Directrice du Secteur éducation sociale.

Je vous expose ici quelques exemples du travail réalisé par le Conseil de Fondation durant l'année 2024 :

- Nous avons soutenu le Service des ressources humaines de la Fondation afin qu'il se dote d'outils plus performants pour améliorer le recrutement et la visibilité de la Fondation.
- Nous avons ordonné un audit sur la sécurité informatique de la Fondation afin d'évaluer les points critiques dans ce domaine
- Nous avons formalisé durant l'année la future signalétique du site de Beaumont ainsi que celle des CVE de la Fondation ; signalétique déployée au début de 2025
- Nous avons apporté notre soutien à l'un des plus gros chantiers de l'année, à savoir, la réfection totale de l'espace de vie du groupe des Artistes (CVE Beaumont II) au rez-de-chaussée du bâtiment des Arcades.

Le Conseil de Fondation se joint à moi pour remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs qui font vivre les différents secteurs de la Fondation avec dévouement et passion et qui effectuent quotidiennement un travail d'une très grande qualité. Le Conseil de Fondation remercie vivement nos généreux donateurs qui nous aident à financer nos activités en faveur des enfants.

Je vous invite à consulter notre rapport d'activité pour en savoir plus sur nos réalisations et nos projets futurs.

Une année de défis et de réussites



C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Fondation La Pouponnière et L'Abri pour l'année 2024.

Cette 101^e année a été marquée par de nombreux défis, mais également par de nombreuses réussites.

Il est à relever que ces réussites sont le fruit de réflexions et constats des cadres de la Fondation accompagnés par des équipes motivées et dévouées.

L'organisation globale de la Fondation a été repensée pour plus d'efficacité et afin de pouvoir répondre aux défis actuels et aux enjeux de demain.

Ainsi, la nomination de Mme Isabelle Bohnet en qualité de Directrice générale adjointe et Directrice administrative Secteur accueil de jour est devenue comme une évidence à la fois pour renforcer le Secteur accueil de jour et les directrices des centres de vie infantine, mais également pour garantir la continuité du fonctionnement de la Fondation en tout temps. Elle est également à la tête de la Cellule gestion de crise de la Fondation.

Les équipes du Secteur éducation sociale ont eu fort à faire durant l'année 2024 ; en effet, nous avons dû geler quelques places d'accueil dans nos internats, le secteur n'arrivant plus à trouver le personnel en suffisance pour remplir pleinement sa mission, faisant face de plein fouet à la pénurie de personnel éducatif sur le marché du travail vaudois. Je salue ici la solidarité et la disponibilité dont nos équipes ont fait preuve durant cette période.

Quelques nouvelles arrivées dans des fonctions cadres de la Fondation : M. Nicolas Vuillet, à la tête du Service des finances et Mme Laurianne Comte au poste de Co-directrice du CVE Chailly avec Mme Sara Lestón.

L'année 2024 aura été marquée par la création d'une commission du personnel représentant toutes les entités de la Fondation et qui aura fort à faire durant les prochaines années. Je remercie ici les membres de cette commission qui ont montré au travers de cette fonction leur attachement à la Fondation et à défendre les intérêts des collaborateurs-trices. Je tiens également à témoigner ici de ma chaleureuse reconnaissance envers l'ensemble des collaborateurs-trices qui œuvrent quotidiennement, dans des environnements souvent contraignants, à faire vivre la Fondation et répondre aux missions qui nous sont confiées.

Il est à relever le soutien sans faille et l'implication du Conseil de Fondation, de l'Association de soutien et du Comité de direction qui prouvent quotidiennement leur dévouement et font preuve d'une réelle capacité à relever des challenges d'envergure.

La Fondation se voit aujourd'hui dotée d'une organisation optimale qui pourra lui garantir de pouvoir faire face à de futurs enjeux sociétaux.

Enfin, un dernier remerciement et non des moindres, à nos partenaires et subventionneurs qui nous accompagnent dans nos missions depuis de nombreuses années et avec qui nous avons établi de vrais liens de confiance : La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), la Ville de Lausanne et le Réseau-L, le CHUV et la RTS.

Fondation La Pouponnière et l'Abri

Franck Diaz-Sintes
Directeur Général

Projets Association de soutien et Fondation

Projet polyvalent ayant permis la **création d'un bureau commun et d'une salle de pause** pour les équipes éducatives du CVE Beaumont Il écoliers ainsi que la mise en place d'**une bibliothèque pour les enfants** où il fait bon se poser dans un pouf et lire une BD.



Dans le cadre de l'externalisation des rencontres parents-enfants de l'Internat L'Abri hors du lieu de vie des enfants, **un lieu totalement dédié aux visites** a été créé. Après avoir travaillé autour de l'aménagement et de la décoration de ces lieux, il a été nécessaire de réfléchir au matériel pédagogique mis à disposition pour les enfants et leur famille, notre expertise ayant démontré que l'aménagement de l'espace ainsi que les jeux proposés ont une influence sur la qualité de la rencontre parent(s)-enfant.



La Fondation

Depuis 1923, la Fondation a pour mission d'œuvrer en faveur des jeunes enfants de 0 à 6 ans et de leurs familles.

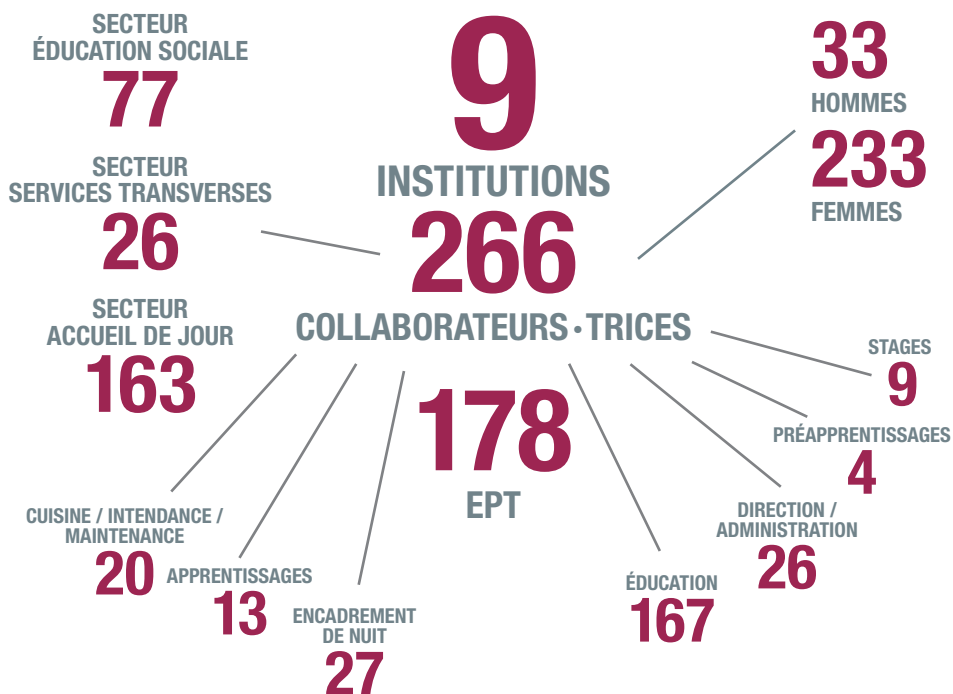
Le Secteur accueil de jour a pour but de les accueillir en journée pour permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Le Secteur éducation sociale propose des accompagnements adaptés dans des situations complexes où l'enfant est en situation de danger et nécessite un besoin avéré de protection et de soutien externe.

Au travers de ses différentes missions, la Fondation place toujours l'enfant et sa famille au centre de ses réflexions et actions. Garante de sa sécurité et de sa protection au sein de ses différentes institutions, elle assure le respect de l'enfant et de son entourage, ainsi que la cohérence éducative dans le cadre de la vie collective.

L'enfant au centre
de nos préoccupations
depuis plus de 100 ans



Nos chiffres



Secteur éducation sociale

L'année 2024 a été marquée par un conséquent travail de rédaction du concept socio-éducatif concernant les prestations des internats d'accueil d'urgence et de l'Accueil éducatif mères-enfants (AEME).

Durant cette année, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), notre mandant, s'est munie d'un nouveau dispositif d'autorisation et de surveillance des prestations socio-éducatives pour les mineur-es du Canton, qui se développe en deux volets principaux :

Des nouvelles directives cantonales

Ces dernières ont pour but de clarifier la collaboration entre le mandant et les institutions qui fournissent les prestations attendues et financées. Ainsi, diverses procédures cantonales ont été revues ou de nouvelles procédures ont vu le jour concernant les champs d'action suivants :

- Clarification des conditions qui permettent à une institution de fournir des prestations socio-éducatives pour des mineur-es, ainsi que la clarification des conditions requises pour diriger une telle institution
- Clarification des situations qui exigent d'une institution d'informer le mandant quant à la gestion d'un événement qui sort de la norme ou qui entrave cette dernière à pouvoir délivrer sa mission normalement
- Clarification des incidences financières en cas de diminution temporaire du volume des prestations contractualisées
- Clarification des conditions du contexte en cas d'incapacité de l'institution à accueillir un-e mineur-e

Un dispositif de surveillance

L'Ordonnance pour le placement d'enfants (OPE) exige du Canton de Vaud la mise en application d'un dispositif de surveillance des institutions qui délivrent des prestations liées à la protection des mineur-es.

Ce type de dispositif a pour but de garantir le respect du cadre légal, la bonne utilisation du financement étatique, l'adéquation entre les prestations délivrées et la mission contractualisée, ainsi que la prévention des risques pour les mineur-es accueilli-es.

La DGEJ s'est dotée d'un modèle qui impose à l'ensemble des institutions qui délivrent des prestations d'hébergement pour les mineur-es, une table des matières uniformisée pour les concepts socio-éducatifs. Exception faite, pour l'instant, des prestations ambulatoires, qui y seront soumises dans un avenir proche. Cette table des matières a été élaborée par la DGEJ sur la base des normes légales, des missions attendues des prestations, des bonnes pratiques du domaine, ainsi que sur l'analyse des risques.

Ce modèle de surveillance repose sur le postulat suivant : si le concept est appliqué tel qu'autorisé par l'organe de surveillance, alors les pratiques institutionnelles sont conformes.

La rédaction des concepts socio-éducatifs

Compte tenu de cette exigence étatique, l'année 2024 a permis l'élaboration des concepts, selon cette nouvelle table des matières, pour les deux prestations d'hébergement (les internats d'accueil d'urgence et l'AME).

Partir des écrits institutionnels existants, questionner l'ensemble des pratiques quotidiennement délivrées auprès des enfants et de leurs parents, retourner aux écrits théoriques et conceptualiser l'ensemble de ces contenus a représenté un important travail qui a intensivement mobilisé les professionnels-les du Secteur éducation sociale : les éducateur-trices, les responsables, le secrétariat et la direction. Nous pouvons être satisfaits de la qualité du travail accompli.

Secteur éducation sociale
Olivia Rosenthal
Directrice

Secteur accueil de jour

Après 14 ans à la direction des CVE Beaumont I et II, j'ai été nommée à la nouvelle fonction de Directrice administrative Secteur accueil de jour afin d'apporter un important soutien à nos 5 centres de vie enfantine, en assurant diverses activités transversales du secteur (animation de séances, coordination du pool de remplaçantes, pilotage de projets, harmonisation des pratiques, etc.).

Au cours de l'année écoulée, dans le cadre de ma nouvelle fonction, j'ai soutenu les différentes directions dans leur gestion administrative, et plus spécifiquement l'accompagnement de nos nouvelles directrices. Ce soutien a permis d'assurer une transition fluide et une meilleure organisation des équipes, tout en veillant à l'application des procédures internes.

Garantir un accueil de qualité pour tous les enfants

Un volet essentiel de mon travail a été de coordonner la gestion des rentrées scolaires pour les centres de vie enfantine (CVE) Beaumont II et Chailly. Cela a impliqué une collaboration étroite avec mes collègues pour garantir la bonne gestion

des plannings, l'organisation des inscriptions et le suivi avec le service des écoles.

Par ailleurs, en lien avec les changements de direction à Chailly, j'ai été

en appui pour accompagner cette transition de co-direction. J'ai contribué activement à la mise à jour de plusieurs documents nécessaires au bon fonctionnement des CVE, afin de garantir la cohésion des pratiques et une meilleure fluidité des processus organisationnels.

Enfin, dans le cadre de mes responsabilités, j'ai également assuré la coordination des séances de direction de l'accueil de jour. Ces séances ont permis de renforcer la cohésion, de favoriser la communication, de centraliser les enjeux, et de suivre l'avancée des projets des unes et des autres, afin de pouvoir garantir un accueil de qualité pour tous les enfants accueillis au sein des 5 CVE de la Fondation.

Secteur accueil de jour
Isabelle Bohnet
Directrice



La Pouponnière et l'Abri

Avenue de Beaumont 46 bis
1012 Lausanne
021 651 61 51
info@pouponniere.ch
www.pouponniere.ch



La Pouponnière et l'Abri



CENTRES DE VIE ENFANTINE BEAUMONT I & II



La Pouponnière et l'Abri



**CENTRE DE VIE
ENFANTINE
CHAILLY**



La Pouponnière et l'Abri



**CENTRE DE VIE
ENFANTINE
LA FORÊT**



La Pouponnière et l'Âbri



**CENTRE DE VIE
ENFANTINE
LES FALAISES**



La Pouponnière et l'Âbri



ACCUEIL ÉDUCATIF MÈRES-ENFANTS



La Pouponnière et l'Âbri



**INTERNAT
L'ABRI**



La Pouponnière et l'Abri



INTERNAT LA PYRAMIDE



La Pouponnière et l'Âbri



UNITÉ DE PRESTATIONS ESPACE RENCONTRE